



Comité Français d'Étude et de Développement
de la Fertilisation Raisonnée

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MERCREDI 3 JUILLET 2024 – 9h30-13h**

EN VISIOCONFERENCE

Ordre du Jour :

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration
2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 mars 2024
3. Activités des groupes de travail
 - a. FOrBS, PRO, PKMg, N&S, SAB
 - b. Groupe national d'appui
4. COMIFER – MASA
5. Événements COMIFER
 - a. Journée Thématique PRO 2024
 - b. 17^{èmes} Rencontres COMIFER-GEMAS 2025
6. Site Internet
7. Fonctionnement
8. Questions diverses
 - a. Cooptation de Nicolas Thevenin (MASA/DGAL) au sein du 1^{er} collège
 - b. Fiches de poste
 - c. Dotateurs
 - d. Evaluation Cour des Comptes de la politique publique d'innovation agricole
 - e. Participation Comifer/Événements externes 2024
 - f. Campus de Saclay – Chargée de mission

En plus des 2 salariées du COMIFER (Déléguée Générale et Chargée de Mission), **18 administrateurs** participent à la réunion. Les absents ont envoyé **6 pouvoirs, le MASA/DGPE étant représenté par Louise Picard**. Le quorum de 14 est donc atteint. La liste des participants est fournie en Annexe 1.

La réunion est ouverte à 9h33.

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration

L'ordre du jour présenté ci-dessus est proposé au vote des administrateurs, assorti des questions diverses suivantes :

- Cooptation de Nicolas Thevenin (MASA/DGAL) au sein du 1^{er} collège
- Fiches de poste
- Dotateurs
- Evaluation Cour des Comptes de la politique publique d'innovation agricole
- Participation du COMIFER à des événements externes en 2024
- Accueil de la Chargée de mission sur le Campus de Saclay

Résultat des votes (21 voix exprimées) :

OUI :	21
NON :	0
ABSTENTION :	0

→ L'ordre du jour est approuvé avec ces 6 questions diverses.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 mars 2024

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé sous réserve des corrections mineures suivantes à y apporter :

- Section 4.c., en haut de la page 4 : remplacer « échanges à caractère professionnel » par « échanges à caractère scientifique » ;
- Section 7.b., en haut de la page 5 : remplacer « acticités » par « activités ».

Résultat des votes (21 voix exprimées) :

OUI :	21
NON :	0
ABSTENTION :	0

→ Le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'Administration est approuvé à l'unanimité sous réserve des modifications indiquées en séance.

3. Activités des groupes de travail

a. FOrBS, PRO, PKMg, N&S, SAB

Groupe SAB

Ce groupe s'est réuni en début d'année ; les échanges ont porté sur les trois sujets suivants :

- **Travaux sur le soufre et le pH** : OXYANE et CDDM (Comité Départemental de Développement Maraîcher) ont présenté les résultats de leurs essais, qui concluent à l'absence d'intérêt à apporter du S pour réduire le pH en sols calcaires ; mais des travaux complémentaires sont prévus par le CDDM, basés sur les hypothèses d'un effet du type de sol (calcaire, niveau de pH de départ), d'un effet de la forme physique du S (granule, lentille ou micronisé), et d'un effet possible de l'activité microbienne. Cela sera rediscuté lors d'une prochaine réunion du groupe.
- **Bilan carbone et émissions de CO₂** : les résultats expérimentaux d'INRAE à Dijon ont donné lieu à une discussion sur les modalités pratiques (financement, organisation du travail) de mise en place d'essais pour acquérir des données complémentaires, parallèlement au recueil de données sur des parcelles d'agriculteurs. Par ailleurs, l'UNIFA et Arvalis vont mettre en commun et harmoniser leurs méthodes et références relatives au bilan carbone des produits chaulant.

- **Arbre de décision sur le pH** : un projet tutoré pourrait être mis en place au sein d'une école pour réaliser cette étude ; le groupe cherche à identifier des structures susceptibles de cofinancer ce travail à réaliser par des étudiants de l'ESA d'Angers (discussions en cours sur la base d'une enveloppe globale de 3,5 à 4 k€ et d'une participation de chaque entité volontaire), à moins que ces travaux puissent être subventionnés par le MASA *via* la convention annuelle. La prochaine réunion du groupe SAB est prévue le 15 octobre 2024 en distanciel.

⇒ Il est proposé d'établir un lien entre les groupes SAB et N&S sur le sujet de l'acidification du sol avec du soufre, en montant un sous-groupe de travail conjoint.

Groupe FOrBS

Ce groupe s'est réuni en mai dernier ; les échanges ont porté sur les trois sujets suivants :

- **Méthodes de prélèvement pour déterminer et suivre l'évolution du stock de carbone organique du sol à l'échelle d'une parcelle agricole** : état des connaissances sur le sujet, échanges sur les pratiques d'échantillonnage mises en œuvre (normes, recommandations du GEMAS), présentation d'expérimentations d'Auréa et discussion du plan d'action 2024-2025 du groupe, avec les perspectives d'un stage sur le sujet.
- **Méthodes de mesure au laboratoire des teneurs en carbone organique des sols agricoles** : le GEMAS a présenté une étude de comparaison des techniques et matériels de différents laboratoires, là aussi avec la perspective d'un stage.
- Initiation d'un sous-groupe de travail sur l'indice MO/Argile : après présentation des enjeux et premiers résultats sur le sujet, identification des axes de travail à mettre en place.

Tous ces sujets seront à discuter lors des prochaines réunions, la prochaine étant prévue début octobre 2024 en mixte présentiel/distanciel.

Groupe PRO

Les échanges menés actuellement au sein de ce groupe portent sur les travaux suivants :

- Production de références sur l'azote potentiellement libéré par les PRO jusqu'en sortie d'hiver (**APLSH**), récemment diffusées par le COMIFER en appui à la Directive Nitrates.
- Mise à jour des **Keq des digestats de méthanisation**, réalisée par un sous-groupe à partir d'environ 500 digestats ; leurs résultats d'analyse ont fait l'objet de traitements statistiques qui ont permis d'établir une classification ; ces travaux doivent être validés dans le courant de l'été 2024 en vue de finaliser et publier la grille des Keq des digestats à l'automne prochain. Dans certaines régions l'on n'observe pas de différence significative de Keq entre différentes dates d'apports et il est envisagé de ne garder qu'une seule valeur.
- Présentation du MASA sur la réglementation liée à la mise en marché des matières fertilisantes (typologie des PRO sur le marché et conditions d'utilisation, évolutions réglementaires en lien avec le socle commun et calendrier de mise en œuvre 2024-2025).
- Présentation des travaux du GIS REVALIM sur la prise en compte des PRO dans les analyses de cycle de vie de la base de données Agribalyse ; présentation des règles d'évaluation et de répartition des impacts des PRO.

La prochaine réunion est à fixer à l'automne, en cohérence avec les travaux préparatoires de la prochaine journée thématique.

Groupe PKMg

Ce groupe s'est réuni le 12 juin dernier en présentiel à Paris. Deux tiers du temps est généralement consacré à l'analyse de travaux récents sur le P et le K, en invitant des conférenciers et en présentant une revue bibliographique.

- A UniLaSalle Beauvais, Nicolas Honvault travaille sur l'impact des cultures intermédiaires sur le prélèvement de P de la culture suivante, avec des résultats surprenants : par rapport à un témoin, le couvert a tendance à défavoriser le prélèvement de P par la culture suivante, sur 6 mois sous serre ; l'hypothèse est que cela est dû au rapport C/P et au sol pauvre en P.

- La notion de facteur limitant a été remis en question par la mise en évidence que N et P agissent de concert car le prélèvement d'un élément mobilise l'autre élément : cela mène à la notion de **colimitation** et impacte les pratiques de fertilisation.
- Il a été rappelé que le **projet PhosphoBio** arrive à sa fin cette année ; une restitution des travaux est organisée le 21 novembre 2024 à l'INRAE Bordeaux, en mixte présentiel/distanciel.
- Un état d'avancement des travaux de **révision des seuils d'impasse de P** a été dressé (le groupe ne travaille pas sur les préconisations de dose). Un modèle a été choisi pour interpréter tous les essais, mais le groupe n'est toujours pas en mesure de tirer des conclusions sur la valeur des seuils d'impasse ; en effet, il demeure de la variabilité selon les groupes d'exigence/sensibilité des cultures, qui pourrait être revue et affinée en vue de définir un niveau de risque. La valeur de P biodisponible critique peut être affinée avec le fer libre. Un ingénieur agronome devrait travailler dessus quelques mois pour venir renforcer les capacités du groupe et de Khady, prioritairement affectée au dossier azote.

La prochaine réunion pourrait potentiellement se tenir à Bordeaux, éventuellement la veille ou le lendemain de la restitution du projet PhosphoBio, en présence des étudiants de Bordeaux Sciences Agro.

Groupe N&S

Ce groupe s'est réuni la semaine dernière. Il a échangé sur les travaux suivants :

- **Besoins du maïs pop-corn**, avec une présentation des résultats d'Arvalis et de Nataïs ; la valeur du b a été validée par le groupe et devra être publiée sur le site du COMIFER, accompagnée d'une note de synthèse sur les travaux réalisés et données à acquérir en perspective.
- **Résultats de l'enquête NutriCheck Net**, portée par Arvalis en France : inventaire national et européen des pratiques et besoins des agriculteurs en termes d'OAD et d'optimisation de la nutrition azotée des cultures. L'enquête a mobilisé des experts du COMIFER, du RMT BOUCLAGE et du CST GENEM, ainsi que l'ADAS pour le Royaume Uni. Une réunion est prévue ce vendredi pour informer ce groupe de personnes. [Si certaines personnes souhaitent s'impliquer davantage, elles sont les bienvenues ; on pourra suivre les avancées de ce projet à l'échelle UE au sein du COMIFER.](#)
- Présentation du **travail sur l'APLSH** comme dans le groupe PRO.
- Présentation de la **plaquette sur le bilan azoté des CIVE**, finalisée en mai dernier.
- Mise à jour de la **liste HVE des outils de pilotage de la fertilisation azotée** : Structure de la liste légèrement révisée, avec une nouvelle classification des outils de pilotage ; la liste doit être finalisée pendant l'été et publiée à la rentrée.

La prochaine réunion est programmée le 10 décembre 2024 en mixte présentiel/distanciel.

b. Groupe national d'appui conjoint COMIFER & RMT BOUCLAGE

- Ce groupe a organisé une réunion en avril 2024 avec les animateurs des GREN. Elle a permis de présenter les travaux sur l'APLSH et les CIVE pour progresser dans la rédaction des ARR. Les éléments ont été diffusés sur le site du COMIFER.
- Le groupe a par ailleurs appuyé le GREN de Nouvelle Aquitaine sur les procédures de labellisation et les équations mises en œuvre, les Keq de cette région, pistes pour harmoniser les équations entre les anciennes régions Aquitaine et Poitou-Charentes.
- Sur la précision de la méthode du bilan, après avoir lancé une offre de stage restée infructueuse, le COMIFER n'a finalement pas recruté de stagiaire ; une analyse sera réalisée à grande échelle sur l'ensemble des données dont on dispose.
- Sur le Label PREV'N, les GREN ont été informés de mise à jour de la liste des outils labellisés. L'extension du périmètre de labellisation de l'outil MesP@rcelles à deux régions a été validée. Un nouvel éditeur, ORTIX, vient de se lancer dans la procédure et un audit va être programmé.

La prochaine réunion se tiendra le 25 septembre en présentiel.

4. COMIFER – MASA

La convention triennale 2023-2025 court jusqu'au 30/06/2026. Elle porte sur une subvention de 227 k€, soit un peu plus de 75 k€/an, correspondant à 80 % du montant prévisionnel total du projet.

Pour mémoire, les 5 actions sont les suivantes :

- 1) Appui technique à la mise en œuvre des politiques publiques ayant trait à la gestion des éléments nutritifs et des émissions vers l'environnement
- 2) Participation aux actions de communication : préparation et actions consécutives aux Rencontres COMIFER-GEMAS 2023 et 2025
- 3) Soutien à l'organisation d'une journée thématique tous les ans et préparation de la journée thématique de l'année suivante
- 4) Amélioration des fonctionnalités du site internet du COMIFER pour augmenter son utilisation par le public professionnel et scolaire
- 5) Soutien au fonctionnement des groupes de travail thématiques

La convention de l'année 2023 a été soldée en juin 2024 (52 980 € perçus) après la remise, le 1^{er} mars 2024, d'un rapport technique et financier annuel.

La convention de l'année 2024 a commencé à être discutée en décembre 2023 par le COMIFER et le MASA ; l'avenant annuel a été signé le 14 juin 2024. Il porte sur un montant de subvention légèrement révisé à la hausse (de 492 €) de 75 931 € pour des dépenses annuelles estimées à 94 k€. La 1^{ère} tranche de 30 % a été reçue le 25/06/2024. Après envoi du rapport intermédiaire le 28 juin dernier, le versement de la 2^{ème} tranche de 40 % est attendu ; le dossier suit son cours au sein des services du MASA.

Des discussions sont en cours pour la convention 2025, qui pourrait intégrer des renforcements de ressources humaines sous forme d'un CDD pour mener certaines études agronomiques, notamment le calcul des seuils d'impasse en phosphore. En effet, si d'autres dossiers techniques que ceux déjà traités par Khady Diedhiou sur l'azote, tels que les seuils d'impasse pour le P, méritent d'être traités par le COMIFER, il faut que le montant de la subvention soit revu à la hausse, sinon le temps de travail affecté à ces dossiers le sera au détriment des autres dossiers.

5. Evénements COMIFER

a. Journée Thématique PRO 2024

Cette JT, programmée **le 5 décembre 2024 à l'Institut Agro de Rennes** (amphithéâtre Matagrín), est en cours de préparation par un comité d'organisation d'une dizaine de membres, animé par Aurélia Michaud (INRAE) et Caroline Le Roux (LDAR) : Lionel Jordan-Meille (COMIFER, BSA), Sabine Houot et Florent Levavasseur (INRAE), Mariana Moreira (Chambre d'Agriculture de Bretagne), Julie Jimenez (INRAE), Christophe Montagnier (INRAE), Anne Jaffrezic (Institut Agro Rennes-Angers), Khady Diedhiou et Sophie Droisier (COMIFER).

Ce comité s'est réuni deux fois, pour élaborer le programme et identifier l'intitulé de la Journée. Ce dernier est en cours de finalisation et l'on s'oriente vers « Les PRO en agriculture : entre pratiques ancestrales et nouveaux enjeux ». [Les discussions du Conseil d'Administration amènent au choix alternatif sous la forme de la question suivante : « La valorisation agricole des produits organiques : une pratique ancienne répondant aux nouveaux enjeux ? »](#) (suppression des termes « résiduaire » et « ancestrales »).

Le programme prévisionnel est construit autour de 4 parties :

Partie I : Classification et réglementation de l'usage des PRO

- L'utilisation des PRO en agriculture
- Typologie / classification (caractéristiques physico-chimiques agronomiques), en fonction des origines et des procédés
- Définitions réglementaires et réglementation des usages

Partie II : Raisonner la fertilisation des plantes et la fertilité des sols avec des PRO

- Indicateurs d'efficacité et de pertes (C, N, P et K)
- Outils et méthodes d'optimisation des apports
- Retour d'expériences d'agriculteurs sur l'insertion des PRO/digestats dans les itinéraires techniques

Partie III : Effets non intentionnels / Impacts environnementaux de l'utilisation des PRO

- Contaminants émergents
- Transferts d'adventices et de pathogènes
- Bilan des filières

Partie IV : Place des PRO dans une diversification des pratiques vers davantage d'agroécologie

- Place des nouveaux PRO dans la production d'énergies renouvelables et dans la bioéconomie territoriale ?
- Modification des systèmes de culture et des pratiques, et flux CNPK associés
- Insertion/intérêts des PRO dans un mix de pratiques pour améliorer l'état des sols /OU/ Méthanisation et agroécologie

Aurélia Michaud précise que les contaminants émergents concernent les résidus pharmaceutiques et les PFAS, dans les plantes, les sols et les eaux.

Un *save the date* sera diffusé mi-juillet avec le préprogramme. La prochaine Newsletter de mi-juillet communiquera aussi sur ce préprogramme Les inscriptions devraient être lancées à la rentrée de septembre, avec le programme finalisé et les intervenants.

Le budget est en cours de construction, incluant des partenariats presse locaux et nationaux et une prestation technique pour la captation vidéo et le séquençage vidéo (entre 1 615 et 1 900 €HT). On table sur 150 participants et les contacts sont pris avec l'institut Agro de Rennes pour la restauration (entre 3 800 et 4 500 € pour 150 personnes). Pour mémoire, la JT de février 2024 au FIAP avait dégagé un résultat positif de l'ordre de 2 000 €. A Rennes, le coût de la location de l'amphithéâtre sera inférieur à celui du FIAP, de même que la restauration. Il reste à prendre en compte les frais de déplacement des intervenants.

Le Conseil d'Administration est invité à se prononcer sur les tarifs à proposer aux participants, incluant les présentations orales, les actes (vidéo et supports), l'accueil café, 2 pauses café et le cocktail déjeunatoire (à confirmer).

▪ **Proposition 1 : Tarifs inchangés par rapport à la JT_SDC du 1^{er} février 2024**

- | | |
|---|-----------|
| - Adhérents COMIFER | 145 € TTC |
| - Non adhérents | 200 € TTC |
| - Etudiants, agriculteurs, journalistes, intervenants, CO | Gratuit |

▪ **Proposition 2 : + 5 %**

- | | |
|---|-----------|
| - Adhérents COMIFER | 155 € TTC |
| - Non adhérents | 210 € TTC |
| - Etudiants, agriculteurs, journalistes, intervenants, CO | Gratuit |

▪ **Proposition 3 : Autre proposition du CA**

- | | |
|---|-----------|
| - Adhérents COMIFER | 145 € TTC |
| - Non adhérents | 210 € TTC |
| - Etudiants, agriculteurs, journalistes, intervenants, CO | Gratuit |

Echanges :

Les émissions de GES des PRO, qui peuvent faire débat, pourraient également être abordées dans le programme.

Une communication sur la JT PRO doit également être prévue auprès des lycées agricoles dans l'ouest (notamment de Pontivy) et les CFPPA qui proposent la formation de responsable d'unité de méthanisation.

Discussions sur l'intitulé de la journée :

Extraits de la conversation sur Teams

[10:33] Aurélia Michaud

La valorisation agricole des produits organiques, une pratique ancestrale au cœur de nouveaux enjeux
like 2

[10:33] DEGAN Francesca

Désolée peut-être vous ne m'entendez pas, c'est ok pour moi

[10:33] DEGAN Francesca

Il vaut mieux enlever le terme résiduaire en effet

[10:34] Aurélia Michaud

La valorisation agricole des produits organiques, une pratique ancestrale pour répondre aux nouveaux enjeux
like 3

like 3

[10:35] PDenoroy

le terme " pratique ancestrale " est-il nécessaire ?

[10:36] Sophie DROISIER

La valorisation des Produits Résiduaire Organiques : une pratique ancestrale pour répondre aux nouveaux enjeux ?

[10:39] Julien DAVID

je suis d'accord

[10:41] Marc Lambert

ancienne ?

[10:42] Nathalie VASSAL

ancienne oui,

[10:42] PDenoroy

éviter les mots qui n'apportent pas vraiment d'information sur la JT

[10:43] Aurélia Michaud

La valorisation agricole des produits organiques : une pratique ancienne pour répondre aux nouveaux enjeux ?

[10:43] Henault

répondant aux ? plutôt que pour répondre aux

[10:47] L Jordan-Meille (Bdx Sc Agro) (Invité)

je suis d'accord avec Catherine

[10:48] Mathilde HEURTAUX

j'y suis favorable aussi mais en évitant le participe présent : "**La valorisation agricole des produits organiques : une pratique ancienne qui répond aux nouveaux enjeux ?** "

Discussions sur les tarifs

C'est une période creuse pour les agriculteurs, on pourra inviter tous ceux qui ont contribué à l'enquête du stage d'Aurélia, ainsi que via l'AAMF et l'AACF. La gratuité pour les agriculteurs est une façon de leur faire un retour de nos nombreuses sollicitations.

Serait-il possible d'envisager de financer la participation des agriculteurs sur les projets de recherche ?

[10:58] DEGAN Francesca

on peut demander une contribution des agriculteurs, même si c'est symbolique. ça peut également les engager à venir.

[10:58] DEGAN Francesca

je suis d'accord avec Lionel

[10:59] Anne-Laure LEBAILLY

oui uniquement pour une contribution pour le repas par exemple, cela ne serait pas choquant pour les agriculteurs

[11:00] DEGAN Francesca

c'était ma question du coût minimum !

[11:02] DEGAN Francesca

s'ils interviennent alors ils ne payent pas, non ?

[11:03] Nathalie VASSAL

la gratuité est une bonne intention, et on verra si on attire de plus en plus d'agris, ce qui serait super !

[11:03] Aurélia Michaud

je partage

je partage la proposition de Mathilde

[11:01] Mathilde HEURTAUX

3ème proposition : Adhérents 145 € / Non-adhérents 210 €

Il est signalé que la gestion des inscriptions pour le paiement d'un seul repas coûtera plus cher au COMIFER, que d'offrir le repas ; il y aura d'autres solutions possibles pour prendre en charge les repas des agriculteurs. En définitive, c'est compliqué de demander un tarif intermédiaire aux agriculteurs, d'autant qu'on souhaite leur montrer notre reconnaissance pour leur contribution à nos travaux.

⇒ **Suite aux échanges, le Conseil d'Administrations décide de maintenir la gratuité d'accès à la JT pour les agriculteurs.**

[11:15] DEGAN Francesca

Par ailleurs, j'ai contribué aux travaux du stagiaire

il m'a interrogé et envoyé ses résultats

[11:15] Marc Lambert

Fréquentation journée du RISPO : environ une cinquantaine selon ma source

A titre de comparaison, les tarifs de la dernière JT du RISPO : 180 € adhérents, 360 € non-adhérents

Résultat des votes (21 voix exprimées) :

PROPOSITION 1 :	0
PROPOSITION 2 :	4
PROPOSITION 3 :	16
ABSTENTION :	1

➔ **Le conseil d'Administration approuve à la majorité la proposition n°3 :**

- Tarif adhérent :	145 €
- Tarif non-adhérent :	210 €
- Agriculteurs, retraités, étudiants, journalistes	Gratuit
- Membres du comité d'organisation	Gratuit

b. 17^{èmes} Rencontres COMIFER-GEMAS 2025

Le Comité d'organisation est composé de 13 personnes : Sophie Agasse, Pascal Denoroy, Sophie Droisier, Yannick Fonsegrives, Clément Fontaine, Lionel Jordan-Meille, Marc Lambert, Christine Le Souder, Pascal Mathieu, Aurélia Michaud, Gaël Ponsardin, Christian Revalier et François Servain. Il s'est réuni le 7 juin pour proposer et comparer 8 sites : Agen, Angers, Arcachon, La Baule, Metz, Reims, Saint-Malo et Versailles. Sur les critères de choix relatifs à l'accessibilité, au coût de location et à l'attrait de la région, les sites suivants n'ont pas été retenus : Agen (accès), Arcachon (accès), La Baule (accès), Reims (problème de date), St Malo (accès), et Versailles (coût).

Le comité d'organisation s'est ensuite prononcé sur une nouvelle sélection : Toulouse (centre-ville et Diagona), Nancy, Orléans, Angers, Metz. *In fine*, le comité, qui souhaite proposer une nette diminution du tarif, **a retenu à la majorité le site de Metz** pour novembre 2025.

Une réflexion est à mener sur l'éventualité d'une visite de site sur la 3^{ème} journée.

6. Site Internet

La migration du serveur web COMIFER a été finalisée fin mars 2024. Il a été mis fin au contrat avec MWS au 30 juin 2024 par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception fin avril. Pour le remplacer, la Déléguée Générale a consulté 3 prestataires potentiels identifiés par les adhérents, mais aucun n'était satisfaisant. Elle a alors consulté notre précédent prestataire Brett'Com, qui a réalisé un audit du site web en accédant au back-office.

Alors que normalement on devrait avoir 15 à 20 plugins, cet audit a mis en évidence le fait que notre site WordPress en a 70, ce qui entraîne des lenteurs et des difficultés d'adaptation aux smartphones. Brett'Com propose une mise à niveau technique du site (analyse des performances, analyse de la base de données et nettoyage éventuel) avant toute prestation de maintenance. Il propose un devis de **2 160 €HT pour la remise à niveau stabilisé, puis de 360 €HT/mois pour la maintenance et l'assistance** (à comparer avec les 250 €/mois de MWS). A noter que nous n'avons pas identifié d'offre alternative de prestation.

La raison pour laquelle le COMIFER avait mis fin au partenariat avec Brett'Com il y a 2 ans était liée à un essoufflement en termes de développement de fonctionnalités, de gestion complexe et lourde du CMS de l'époque (Joomla), sans proposition d'accompagnement vers un nouveau CMS (actuellement WordPress). Le COMIFER bénéficiait d'un forfait souple, sans contrat de maintenance et assistance (devis forfaitaires sur des briques de développement).

A noter que Brett'Com héberge jusqu'à présent le site Internet du COMIFER.

C'est complexe de reprendre un système qui a été développé par un autre prestataire.

On pourrait se renseigner sur les coûts de maintenance et assistance déjà pratiqués par Brett'Com pour d'autres partenaires (SOVEEA).

Serait-il envisageable de prévoir une dégressivité du tarif mensuel de maintenance dans la durée ?

Sophie Droisier va essayer de négocier un peu le tarif mensuel, mais l'important c'est de remettre en bon état le site Internet et de le rendre fonctionnel rapidement.

[11:40] Aurélia Michaud

je partage aussi ce qui vient d'être dit

[11:37] PDenoroy

la maintenance comporte-t-elle pas aussi de la mise à jour ? (ce qui explique un coût constant)

[11:48] Sophie DROISIER

oui

Par ailleurs, le COMIFER a récemment été sollicité par Triple Performance, qui travaille de concert avec Ver de Terre Production dans le cadre du [Centre National d'Agroécologie](#), **pour lui proposer un partenariat**. Triple Performance a pour objet de réaliser le transfert et la diffusion de connaissances vers les agriculteurs (et les conseillers), sur l'ensemble des activités de la filière « agronomie », d'accompagner le changement et les transitions par le Digital. Pour cela, il a créé en 2019 un site collaboratif qui reçoit environ 30 000 à 40 000 visiteurs par mois :

https://wiki.tripleperformance.fr/wiki/Triple_Performance

Il se présente comme un **canal de diffusion additionnel et non substitutionnel pour accroître la visibilité des contenus**, notamment *via* les communautés Facebook (> 350 groupes) et les Groupes WhatsApp Fertilisation/amendements, Couverts végétaux/gestion de l'interculture, Cultures d'hiver, Phytos, PNPP – préparations naturelles peu préoccupantes/biostimulant/biocontrôle, Cultures de printemps, Arboriculture/viticulture/forêt, Vie du sol/physique du sol, Elevage/prairie/méteils, Canal général/divers/présentation... avec plus de 230 à 240 membres en moyenne par groupe.

Son site Wiki propose en accès libre 4 000 pages de ressources indépendantes et de retours d'expérience (vidéos, fiches techniques, articles...). Il est géré en open source sous Licence Creative Commons basée sur une gouvernance partagée entre les utilisateurs et les contributeurs.

1 500 personnes ont créé des comptes, dont la moitié sont des agriculteurs.

Certains contenus lui sont propres et d'autres proviennent de sources externes et sont retravaillés *via* les partenariats/réseaux, en mode Wikipédia (reprise d'informations techniques et de retour d'expérience, portrait de fermes, vidéo supports pour une meilleure lecture/analyse de sujet, etc.).

Pour cela, Triple Performance collabore avec des organismes agricoles tels que PADV, l'APAD, les Chambres d'Agriculture, la FNSEA, les écoles d'agronomie comme Purpan ou l'ENSAT, etc.

Triple Performance souhaiterait également s'appuyer sur les contenus du COMIFER et en extraire les éléments qui intéresseraient les agriculteurs, pour les déposer sur sa plateforme.

Son site est très bien référencé, mais il « encapsule » l'information (vidéo, diaporama, citation...). Il sourcera l'information et apposera le logo du COMIFER, mais en termes de référencement, c'est Triple Performance qui remontera et pas le COMIFER, ce qui est susceptible de nous desservir.

Exemples de pages :

- <https://wiki.tripleperformance.fr/wiki/Basalte>
- https://wiki.tripleperformance.fr/wiki/Etude_sur_les_potentiels_agronomiques_d%E2%80%99apports_de_roches_silicat%C3%A9es_broy%C3%A9es_en_grandes_cultures_-_Charles_Desmalles_-_2024

Par ailleurs, la question du modèle économique se pose : y a-t-il un risque de perdre la main sur la diffusion des ressources du COMIFER, de perte d'adhésions ? Certaines sources de Triple Performance sont moins objectivement vérifiables que le COMIFER, qui diffuse des arguments scientifiquement fondés.

Le public ciblé par Triple performance est constitué des agriculteurs, ce qui n'est pas l'unique public du COMIFER.

Est-ce que cela pourrait participer à

- Une meilleure diffusion des connaissances ?
- Une meilleure notoriété du COMIFER ?

[11:49] PDenoroy

Sommes-nous bien cités avec référence aux doc originaux Comifer, pour éviter qu'on ne serve à cautionner des interprétations discutables et partielles de nos travaux ?

[11:50] Sophie DROISIER

C'est là où j'ai des réserves...

[11:52] Henault

Il faut savoir comment tout cela est financé, quel est le statut de ces groupes, ...

[11:55] PDenoroy

De toute façon, nos docs sont publics... on ne peut empêcher leur lecture plus ou moins correcte. La question est de pouvoir discuter leur interprétation et d'avoir des liens qui renvoient vers les docs originaux

[11:57] Margaret Johnson - EPL du Bas-Rhin (Invité)

voici un exemple de page qui renvoie vers le site original (GECO écophyto), peut-on envisager le même fonctionnement ?:

https://wiki.tripleperformance.fr/wiki/R%C3%A9aliser_des_apports_d%27effluents_organiques#di-comments

[11:59] Aurélia Michaud

peut-être observer cette année et prendre une décision en 2025 ?
et se renseigner sur les statuts, comptes, finalités...

[12:02] Marc Lambert
y a-t-il des coûts pour le COMIFER ?

[12:06] Marc Lambert
on peut aussi interroger les autres partenaires type APAD ou autre qui sont déjà dedans ?

On note que pour générer du trafic et mieux faire connaître les travaux du COMIFER, il faut une démarche volontaire du visiteur du site de Triple Performance. Sur ce site, le logo du COMIFER n'est pas interactif et l'article ne comporte pas de lien vers le site du COMIFER.

De plus, Triple Performance ne travaille pas gratuitement pour améliorer la visibilité des ressources.

Ne devrait-il pas plutôt rémunérer le COMIFER pour lui fournir des ressources de qualité ?

Julien David : Qui sont ces gens-là ? Assez méfiant s'ils diffusent les infos de Konrad Schreiber...

Marc Lambert : Quel est le modèle économique de ce site ? Est-ce qu'on serait en mesure de maîtriser « l'aspiration » des contenus du site du COMIFER ? Qui, comment ? Il faudrait qu'on contrôle totalement les contenus partagés, et qu'on ait un lien direct vers le site du COMIFER.

Catherine Hénault : Il faudrait savoir comment ces structures sont financées et avoir accès à leurs comptes, connaître leur statut et leur modèle économique, avant d'envisager un rapprochement.

Réponse : Ver de Terre Production fait des prestations vidéo et des formations ; en revanche, **Triple performance accuse un déficit budgétaire** et est à la recherche de financements et de sponsors.

Francesca Degan : Il convient de bien évaluer les risques et les bénéfices d'un tel partenariat ; il est à craindre qu'il y ait plus de risques que de bénéfices ; **Triple performance n'affiche aucun coût ni prix de la prestation, il demande simplement combien le COMIFER est prêt à donner**, ce qui n'est pas un gage de sérieux.

Ce n'est pas pour les acteurs de la R&D mais pour les agriculteurs. Les adhérents paient pour avoir accès à l'information, si l'on paye quelqu'un pour les diffuser ça ne fonctionne plus.

[12:08] Anne-Laure LEBAILLY
je partage ce que vient de dire Francesca, je reste très prudente. Avec des contenus du Comifer mélangés avec du contenu non vérifié.

[12:10] DEGAN Francesca
Je te rejoins sur l'évolution de notre cible, mais peut-être triple performance n'est pas le partenaire idéal ? Je trouve qu'on doit bien se pencher sur la question de la communication directe vers les agriculteurs. Peut-être ça peut être un sujet pour une enquête étudiante ?

Nathalie Vassal : Ces sites sont très puissants, ont une vraie écoute. Les agriculteurs se tournent vers les sites de ce type, qu'ils comprennent mieux ; la cible du COMIFER se limite-t-elle vraiment aux agents de développement ? Ne cloisonnerait pas tant que ça... Mais est-ce au COMIFER de trouver une façon de vulgariser ses résultats ?

Mathilde Heurtaux : Très réservée ; le COMIFER n'aura pas la main sur la relecture des pages mises en ligne, alors qu'il aura payé pour un service. D'autre part, la multiplication des sources d'information contribue à la confusion.

Aurélia Michaud : Partagée, car la source est unique. Mais cela représenterait une charge de travail que l'on n'aura pas les moyens de gérer. De plus, nous devons faire attention à l'utilisation de notre logo. Propose de se donner un an pour réfléchir.

Sophie Droisier : Attention, le format est Wikipédia ; toute la problématique est d'avoir un droit de relecture sur tout le contenu, ce qui représente beaucoup de travail ; par ailleurs en termes de notoriété, pas sûre que ça se traduira par un flux accru de visiteurs sur le site du COMIFER.

Lionel Jordan-Meille : C'est vrai que c'est beaucoup de travail, mais c'est extrêmement efficace, contrairement aux heures qu'on passe à rédiger des articles que personne ne lit !

Marc Lambert : Favorable à une expérimentation, et évaluer ensuite le retour que le COMIFER pourra en tirer. Il faudra arriver à circonscrire ce que ça peut donner, si le coût est acceptable pour nous et à condition qu'on puisse aller à la source par des liens.

[12:19] PDenoroy
un "test" nous coûterait-il de l'argent ?

⇒ **Le président met fin aux discussions en proposant de synthétiser ces échanges sous forme de matrice SWOT (atouts/forces, contraintes/faiblesses, opportunités, menaces).**

[12:19] DEGAN Francesca
oui très bonne idée le SWOT

A noter que **Ver de Terre Production a formulé une proposition de partenariat « Privilège »** incluant une prestation à tarif préférentiel sur le volet vidéo : reprise de contenus existants pour rediffusion et aide à la gestion de la chaîne YouTube. Pour mémoire, le partenariat précédent sur les Rencontres et JT s'est très bien passé. Cette offre paraît sincère pour faciliter la communication du COMIFER (Martin Rollet, convaincu de la qualité scientifique des productions du COMIFER).

[12:24] DEGAN Francesca
on ne se rend peut-être pas compte, mais nous sommes une mine d'informations et de contenu pour TP et VdTP... Tout le travail de fond, très couteux, de production de données et de connaissances est fait par le COMIFER
j'ai l'impression que nous avons plus à perdre qu'à gagner, mais je suis d'accord qu'il faut une matrice SWOT et une analyse approfondie de moyens de communication

[12:25] Henault
Il ne faut pas faire d'essai avant réflexion approfondie

[12:28] Monprofit, Cédric
Je pense que la priorité est notre site internet et son indexation
👍 6 réactions J'aime.

On ne valorise pas à sa juste valeur les contenus « exceptionnels » du COMIFER. La question est de se faire accompagner pour le référencement de notre site Internet : par une agence de communication pour travailler sur les modes et canaux de communication, ou via cette proposition qui cible les agriculteurs ?

7. Fonctionnement

Informatique : Depuis fin avril, migration du serveur Share Point du COMIFER vers un hébergement sur un serveur géré par Factoria et départ de Chimie Promotion.

Comptabilité : Démarrage du contrat avec LIA-Expertise au 1^{er} avril

- Comptabilité : Reprise de toutes les factures émises par Chimie Promotion depuis le 1^{er} janvier 2024 ; édition de nouvelles factures à compter de février 2024 (suite à un changement en interne chez Chimie Promotion, réédition de nouvelles factures. Reprise du non traité par Chimie Promotion depuis début 2024.
- Social (bulletins - mutuelle – tickets restaurant – gestion des congés) / Calage courant juin

Plan Epargne Entreprise (PEE) : Souscription du COMIFER en septembre 2022, avec 3 périodes de souscription (mars, juin et septembre) ; modification de la gestion du volet social : aucune information reçue depuis mars 2024 ni de proposition de souscription en juin. Un e-mail envoyé le 1^{er} juillet 2024 est en attente de réponse de Chimie Promotion.

8. Questions diverses

a. Cooptation de Nicolas Thevenin (MASA/DGAL) au sein du 1^{er} collège

Nicolas Thevenin a récemment rejoint la DGAL en tant que chargé de mission sur la réglementation sur les MFSC et le suivi des évolutions de la réglementation européenne, au Bureau des Intrants et du Biocontrôle – BIB. Il travaillait auparavant chez RITMO.

Résultat des votes (20 voix exprimées) :

OUI : 20
NON : 0
ABSTENTION : 0

➔ **Nicolas Thévenin est coopté comme Administrateur au sein du premier collège.**

Nicolas Thevenin informe être disposé à « servir de personne ressource » pour JT.

b. Fiches de poste

Le président et la Déléguée Générale ont préparé des propositions de fiches de poste pour le Président et les Administrateurs, qu'ils soumettront au Bureau. L'enjeu est le renouvellement du Président en 2025.

c. Dotateurs

20 structures dotatrices se répartissent une dotation à part égale par collège qui s'élève à 13 515 € par collège en 2024.

1 ^{er} collège : Pouvoirs publics, Enseignement, recherche		13 515,00 €
2 ^{ème} collège : Organisations professionnelles agricoles	10 structures au lieu de 11 : ACTA ARVALIS AUREA Chambres d'Agriculture France FNAMS FNSEA GEMAS <u>IDELE n'a pas versé sa dotation</u> IFV ITB TERRES INOVIA	12 839, 25 €
3 ^{ème} collège : Fournisseurs industriels et Distribution	7 structures au lieu de 8 : AFAïA <u>AXEMA n'a pas versé sa dotation</u> UNIFA UP Chaux UPJ AFCOME LCA FNA	12 298, 65 €

Le retrait des deux dotateurs Idele et AXEMA entraîne un manque à gagner de l'ordre de 1 900 € en 2024 : vers quelles autres structures se retourner ?

d. Accueil de la Chargée de mission sur le Campus de Saclay

Le président a visité le campus de Paris-Saclay le 9 avril 2024 avec la Chargée de mission. Une proposition de convention d'hébergement d'INRAE est en cours de rédaction. Elle porte sur une **période test de 6 mois (de septembre 2024 à mars 2025)** au sein de l'équipe EcoSys. Son montant prévisionnel s'élève à **600 €HT/mois**, auxquels il faut ajouter les droits d'admission à la restauration collective.

Concernant le bureau actuellement loué à La Défense, un avenant au bail du 19/10/2016 a été signé avec Immochim. A compter du 01/10/2021, il porte sur la mise à disposition d'un bureau de 16,62 m² + 6,72 m² de parties communes, soit une superficie totale de 23,34 m². Le loyer annuel s'élève à 7 002,93 €HT hors charges (soit 584 €HT/mois), ce qui représente environ un total de 12 k€/an avec charges. L'article 2 stipule que le bail est consenti pour une durée de 9 ans à compter du 01/10/2016, ce qui porte l'échéance du bail à la **fin du mois de septembre 2025**. Celui-ci est dénonçable 6 mois avant l'échéance, soit **au plus tard fin mars 2025. Il faudrait donc dénoncer le bail avant la prochaine AG, sachant que le CA se réunit la prochaine fois fin janvier.**

Il y a un véritable intérêt scientifique pour Khady Diedhiou de travailler au sein d'un environnement technique ou scientifique. Il est également important, sur le long terme, que la Chargée de Mission se sente bien dans son lieu de travail. Cependant, une double location à La Défense (pour la Déléguée Générale, où se trouve le siège de l'association) et à Saclay (pour la Chargée de Mission) doublerait les loyers mensuels à verser par le COMIFER : peut-on se le permettre, sachant qu'il y a du télétravail ? Serait-il opportun de modifier le siège du COMIFER ?

A titre de comparaison, il convient de vérifier le montant de la convention d'hébergement d'Arvalis quand ce dernier hébergeait la chargée de mission à Boigneville.

Il faudrait étudier la possibilité de négocier une réduction de tarif avec l'INRAE, par exemple à la faveur de deux jours de présence ou de télétravail par semaine. Mais il faut que Khady puisse voir du monde, ne pas y être les jours où tous les chercheurs sont en télétravail. Trouver un compromis ?

La Chargée de Mission est favorable à essayer de travailler à Saclay pour une période de test de 6 mois de septembre à mars, et de permettre ensuite au COMIFER et à INRAE d'évaluer ce test.

La question est posée de renouveler l'expérience de l'hébergement à Boigneville. Cependant, d'une part le trajet est beaucoup trop long pour Khady Diedhiou, et d'autre part, Francesca Degan n'y est plus présente qu'une fois par semaine à seulement deux fois par mois, car elle travaille désormais (à titre provisoire) sur un autre site en Île-de-France, à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Sophie Droisier a commencé à regarder des bureaux de *coworking* à la Défense.

Ça aurait du sens d'être hébergé par une structure qu'on connaît.

Il est demandé à Mathilde Heurtaux de se renseigner sur l'éventuelle disponibilité de bureaux à l'Acta ou à la MNE, et sur les prix. Il s'agirait dans ce cas de déménager le siège du COMIFER à la MNE.

[12:51] DEGAN Francesca

Je n'ai pas posé la question encore pour le site Arvalis à St Quentin en Yvelines

[12:51] Marc Lambert

Mais est ce que le paramètre « environnement scientifique » est ok sur ACTA / MNE ? Puisque c'était la priorité

[12:52] DEGAN Francesca

oui la question du positionnement de Sophie est à traiter ensemble à celle du positionnement de Khady il me semble, pour ne pas payer au final, dans 2 ans, 2 loyers, non ?

- ⇒ **Le Conseil d'Administration décide de faire le test avec INRAE sur le plateau de Saclay pendant 6 mois, en négociant si possible les conditions, puis de l'évaluer avant la prochaine réunion du Conseil d'Administration.**

e. Sollicitation de la Cour des Comptes de la politique publique d'innovation

La COMIFER a été sollicité par la Cour des Comptes pour contribuer à une étude de cas sur le pilotage de la fertilisation azotée, dans le cadre d'une évaluation de la politique publique d'innovation agricole. Un rendez-vous d'une heure et demie en visio est prévu le mardi 16 juillet.

f. Participation du COMIFER à des événements externes

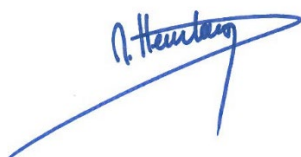
Le président du COMIFER participera à l'IFS le 12 décembre 2024 pour y présenter la méthode MERCI (Méthode d'Estimation & Restitutions des Cultures Intermédiaire) développée par la Chambre régionale d'Agriculture de Nouvelle Aquitaine. Celle-ci contribue à optimiser l'intérêt agronomique, économique et environnemental des cultures intermédiaires sur le recyclage et disponibilité des éléments minéraux. Malgré le fait que Lionel Jordan-Meille soit membre du Council de l'IFS, celui-ci ne prend pas en charge son voyage. Lors de sa présentation, il sera hébergé à Cambridge.

La Déléguée Générale a participé à l'AG du GEMAS les 13 et 14 juin derniers à Arras.

La séance est levée à 13h00.

Prochaine réunion : Mardi 28 janvier 2025 de 9h30 à 12h en visioconférence.

La secrétaire



Mathilde Heurtaux

Le président



Lionel Jordan-Meille

ANNEXE 1 : Liste de présence

Collège	Nom	Prénom	Organisme, Société	Présent	Excusé	Pouvoir	Pouvoir à
2	BOURDAIN	Marie-Agnès	AUREA				
2	BUREL	Enguerrand	ITAB		1	1	L. Jordan-Meille
1	CANDALH	Christian	MASA/DGER/Ens. Agri.		1	1	L. Jordan-Meille
3	DAVID	Julien	EMC2	1			
2	DEGAN	Francesca	ARVALIS	1			
1	DENOROY	Pascal	Président d'honneur	1			
3	DIZIEN	Caroline	AGROSOLUTIONS		1	1	J. David
2	DUVAL	Rémy	ITB		1	1	M. Heurtaux
3	FONSEGRIVES	Yannick	Lhoist Europe du Sud	1		(1)	J-F. Zihlmann
2	FONTAINE	Clément	EUROFINS Galys		1	1	F. Servain
3	FOURMANOIR	Jacques	UNIFA		1		
1	HENAULT	Catherine	INRAE	1			
3	HERVE	Marc	Anglo American				
2	HEURTAUX	Mathilde	ACTA	1			
1	JOHNSON	Margaret	EPLEFPA du Bas-Rhin	1			
1	JORDAN-MEILLE	Lionel	Bordeaux Sciences Agro	1			
3	LAMBERT	Marc	YARA	1			
2	LEBAILLY	Anne-Laure	Chambres d'Agri. France	1			
1	LE ROUX	Caroline	LDAR	1			
3	MARQUET	Nicolas	UPJ				
1	MICHAUD	Aurélia	INRAE	1			
3	MONPROFIT	Cédric	K+S KALI	1			
1	PAILLETTE	Edouard	MASA/DGPE/BESEC		1	1	Louise PICARD
1	PICARD	Louise	MASA/DGPE/BESEC	1			
2	SERVAIN	François	GEMAS	1			
1	THEVENIN	Nicolas	MASA/DGAL/BIB	1			
1	VASSAL	Nathalie	VetAgro Sup	1			
3	ZIHLMANN	Jean-François	MEAC	1			
2	X						
	TOTAL ADMINISTRATEURS			18	7	6	
	DIEDHIOU	Khady	COMIFER& RMT	1			Sans voix
	DROISIER	Sophie	COMIFER	1			Sans voix